

Initiatives ministérielles

gnie qui voit soudainement son déficit se changer en profits, selon moi, il est logique que je veuille en profiter.

Il est évident que les membres du NPD fédéral s'opposent à cette idée. Par contre, j'ai ici le discours du Trône du gouvernement NPD de l'Ontario du 6 avril 1992; à la page 10 du discours, on déclare que le projet de loi sur la participation des travailleurs sera présenté en vue du débat final. Par conséquent, le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario approuve la loi sur la participation des travailleurs.

• (1620)

En novembre 1991, le même gouvernement néo-démocrate de l'Ontario, dans sa Loi sur les relations de travail fortement controversée, exprime un point de vue très positif et laisse entendre qu'il veut encourager l'investissement et la participation des travailleurs dans les entreprises ontariennes d'une manière qui ne laisse aucun doute quant à l'avantage de cette participation pour les travailleurs et pour les entreprises.

Je suis donc un peu déconcerté. Le NPD fédéral dit non à la participation des travailleurs à la propriété des entreprises, mais le NPD de l'Ontario dit oui.

Le député pourrait-il m'expliquer cette contradiction? Le NPD est-il en faveur de la participation, oui ou non?

M. MacWilliam: Je remercie le député de sa question. Je ne m'étonne pas qu'il soit perdu. J'espère toutefois pouvoir l'éclairer et dissiper les doutes qu'il a depuis longtemps sur cette question et d'autres.

Tout d'abord, nous sommes déjà propriétaires de cette institution qu'est la Société canadienne des postes. Essentiellement, vous tentez de vendre aux employés quelque chose qui leur appartient déjà puisqu'ils sont Canadiens et qu'ils sont actionnaires avec droit de vote.

Nous avons essayé de faire la même chose il y a plusieurs années en Colombie-Britannique lorsque M. Bennett a décidé qu'il allait donner une bonne leçon de capitalisme aux habitants de cette province en leur vendant quelque chose qui leur appartenait déjà. Il a créé une immense entreprise, la B.C. Resources Investment Corporation, BRIC, plus connue depuis sous le nom de compagnie réellement incompétente de la Colombie-Britannique; les actions de 10 \$ valent maintenant 49 cents. Si c'est ça la leçon de capitalisme de M. Bennett, je me méfie de la leçon de capitalisme que ce gouvernement est sur le point d'imposer aux employés de la Société canadienne des postes.

Cette entreprise de privatisation menée par M. Bennett en Colombie-Britannique s'est soldée par un échec

retentissant qui a coûté des millions et des millions de dollars aux contribuables de sa province. Je prétends que ce projet débile du gouvernement de vendre aux employés de la société des actions de cette dernière qui leur appartient déjà est tout aussi débile que l'était celui de M. Bennett.

Le ministre a dit que cette offre visait à apaiser les employés et à leur faire apprécier la Société canadienne des postes. Et moi je demande à mon ami comment veut-il que les employés de la Société canadienne des postes aient confiance dans leur société, qu'ils s'y sentent à l'aise et qu'ils l'apprécient lorsqu'ils savent que 104 bureaux ont été fermés en Colombie-Britannique et au Yukon, 170 en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest, 235 en Saskatchewan, et qu'au total, ce sont 1 598 bureaux qui ont été fermés ou qui le seront dans tout le Canada?

Comment peut-on avoir confiance en l'avenir et être sûr d'avoir du travail pour nourrir sa famille quand on sait qu'on risque d'être le prochain sur la liste?

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, je tiens seulement à dire que j'habitais en Colombie-Britannique lorsqu'on a offert les infâmes actions de la BRIC aux Canadiens de cette province. À ce moment-là, elles valaient 6 \$. Mon collègue, le député de Shuswap, me dit qu'elles valent aujourd'hui 49c. J'ai toujours eu le sentiment que je ne ferais jamais un sou avec ces actions pourries de la BRIC.

Une voix: Moi aussi.

M. Harvard: Mon collègue de la Colombie-Britannique est d'accord.

J'ai une observation à présenter et une question à poser au sujet du présent débat. Il ne fait aucun doute pour moi que le gouvernement essaie, avec ce projet de loi, de semer le germe de ce qu'il espère voir s'épanouir un jour en une véritable privatisation de la Société canadienne des postes.

Je suis contre, et mon parti est contre, car ce serait une véritable catastrophe pour notre pays.

Permettez-moi de faire l'observation suivante. Il y a énormément d'échanges commerciaux entre Toronto et la capitale nationale. Beaucoup de courrier circule entre les deux villes. Si la Société canadienne des postes était privatisée, le service entre Toronto et Ottawa serait probablement très bon et le coût pour les consommateurs, probablement très concurrentiel par rapport à aujourd'hui. En fait, compte tenu de l'intense activité commerciale qui a cours entre Toronto et Ottawa, je ne serais pas surpris qu'une société privée des postes puisse même